Mme Martig, factrice

Nos renseignements sont bien minces sur cette personnalité apparemment hors du commun qui aurait été factrice au Sentier. La tradition raconte que c'est elle qui aurait désarmé les Bourbakis Derrière-la-Côte.

Nos documents donnent une version un peu différente de l'épisode. Celui-ci est à découvrir dans notre brochure Jadis no 8, Les Bourbakis (Editions le Pèlerin 1978). On peut y lire ceci, texte écrit au Solliat le 1er février 1935 par M. Emile-Meylan Capt.

J'étais à mon établi à 9 heures du matin lorsque j'aperçus un officier monté descendre le chemin et s'acheminer du côté du village. J'allai à sa rencontre et lui expliquai qu'il était sur territoire suisse. Un contingent assez nombreux sortait du bois, il n'y avait pas de temps à perdre pour procéder au désarmement. Quelques soldats cantonnés au village, un peu affolés par cette brusque apparition, vont au plus pressé, les uns coiffés du képi, les autres du casque à mèche, les bourgeois même prêtent leurs concours. Tant bien que mal un poste s'organise et le désarmement commence sans aucune opposition.

Dans cette précipitation, il ne pouvait pas être pris de décision quant aux dispositions qui dépendaient du général en chef, aussi les épées des officiers s'en allaient rejoindre les fusils des soldats.

Un fait caractéristique qui n'a probablement pas son précédent est celui d'une dame tant soit peu hommasse (Mme Martig) qui, après avoir exigé d'un vieil officier monté son épée (qu'il lui tendit les larmes dans les yeux, étant le souvenir de nombreuses campagnes), lui demandait encore s'il n'avait pas un revolver ! (Revervor).

Dans le même genre, un exemple tout aussi frappant. Un vieux manœuvre peu doué, s'adressant à un autre officier d'un air un peu courroucé, s'exprima en patois du pays par ces paroles pleines de sens :

Fau to fotré bat. Rei dierda !

(Il faut tout rendre et ne rien garder)[1].

Ces propos sont naturellement plus amusants et ont beaucoup plus de saveur pour moi qui ai connu les personnages en question.

Il n'y a donc rien de plus quant à dame Martig et il n'y a pas lieu de mettre en doute la parole de Emile Meylan. On comprendra donc que notre factrice se trouvait aussi là, peut-être par hasard, lors de l'une de ses tournées, et qu'elle participa au désarmement, mais n'en fut pas l'initiatrice comme la légende le donne à croire.

[1] On traduirait plutôt : Faut tout foutre bas. Rien garder !

Madame Lise Martig, factrice, prêt de M. Eugène Vidoudez

Les procès-verbaux de la commune du Chenit témoignent de la présence de notre factrice :

P-V. Du 12 décembre 1885 – **Lise Martig, factrice** –

La municipalité prend connaissance d'une réclamation contre l'impôt communal adressée par Lise Martig, factrice au Sentier, à Mr. le Préfet de la Vallée et transmise par ce dernier pour renseignements sur le cas. La municipalité charge son secrétaire de répondre à cette communication en motivant dans le sens de la discussion, sa manière de voir à ce sujet, estimant que dame Martig est imposée raisonnablement, suivant ses gains et sa position et qu'il n'y a pas lieu à admettre son recours.